

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIF MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA FETE DU SPORT A PARIS

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

Vendredi 12 septembre 2025

Dans le cadre de la Fête du Sport, un dispositif de sécurisation est mis en place par la préfecture de Police de Paris autour de l'événement organisé par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le comité national olympique et sportif français et le comité paralympique et sportif français, le dimanche 14 septembre 2025.

Un an après la parade sur les Champs-Élysées célébrant la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques, comme annoncé par le Président de la République, la première édition de la Fête nationale du Sport se tient le 14 septembre 2025. Celle-ci fait l'objet à Paris d'un événement emblématique transformant la rue de Rivoli et les artères adjacentes en « boulevard du sport » avec des animations proposées par 46 fédérations sportives.

L'événement prend place de 11h à 18h entre la Place de la Concorde et la Place Baudoyer sur plus de 2 kilomètres de long et sur le site de baignade Grenelle entre 14h et 20h. En clôture de cette journée nationale, la vasque des Jeux s'élèvera une dernière fois cette année.

L'ensemble des animations proposées et accessibles à tous prennent place :

- Rue de Rivoli
- Place de l'Amiral de Coligny
- Place du Palais Royal
- Place Vendôme
- Jardin du Carrousel
- Cour Carré du Louvre
- Square de la Tour Saint-Jacques
- Place de l'Hôtel de Ville
- Place Baudoyer
- Site de baignade Grenelle

Un dispositif de sécurisation a été élaboré en prenant en compte un risque terroriste toujours élevé, avec l'objectif de préserver la sécurité des personnes et des biens dans un espace habituellement déjà très fréquenté.

Mesures préalables de restrictions de la circulation et du stationnement

Dans le cadre de la mise en place des installations nécessaires à l'organisation des festivités, des mesures de circulation et de stationnement sont instituées (arrêté préfectoral n°2025-0192 du 11 septembre 2025).

Du 13 septembre 2025 à 19h au 14 septembre 2025 à 23h59, le stationnement de tout véhicule à moteur est interdit rue de Rivoli, entre la rue Vieille du Temple (non comprise) et la rue de Castiglione (non comprise) à Paris Centre.

Sur la même période, la circulation de tout véhicule à moteur est interdite dans les voies et portions de voies suivantes :

- Rue de Rivoli, entre la rue Vieille du Temple (non comprise) et la rue de Castiglione (non comprise) ;
- Place Baudoyer ;
- Place de l'Hôtel de Ville – esplanade de la Libération ;
- Avenue Victoria, entre la place de l'Hôtel de Ville – esplanade de la Libération et la rue Saint-Martin ;
- Rue de la Coutellerie ;
- Rue Saint-Denis, entre l'avenue Victoria et l'avenue de Rivoli ;
- Rue Perrault ;
- Rue de l'Amiral de Coligny ;
- Place du Palais Royal.

Périmètres de protection

Des périmètres de protection anti-terroriste (périmètres SILT matérialisés par des pointillés rouges sur les cartes figurant en annexes) sont institués dimanche 14 septembre 2025, de 10h à 19h pour la Rue de Rivoli et les artères adjacentes et de 13h à 21h pour le site de baignade Grenelle. Au sein de ceux-ci, des fouilles et palpations de sécurité seront réalisées. L'accès se fera exclusivement via les entrées matérialisées en vert sur les cartes annexées (arrêté préfectoral n°2025-01102 du 12 septembre 2025).

Au sein de ces périmètres de protection, sont interdits :

- tout rassemblement de nature revendicative ;
- le port, le transport et l'utilisation des artifices de divertissement, des articles pyrotechniques, des armes à feu, y compris factices et des munitions ainsi que tout objet susceptible de constituer une arme ou pouvant servir de projectile ;
- l'accès des animaux dangereux.

Par mesure de sécurité, les stations de métro suivantes débouchant dans le périmètre de protection seront fermées à compter de 10h : Tuileries, Palais Royal, Louvre Rivoli, Hôtel de Ville. La sortie 11 métro Châtelet sera également fermée.

Une surveillance par drone est également assurée à cette occasion (arrêté préfectoral n°2025-01095 du 12 septembre 2025).

Contact presse

Préfecture de Police
Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

Annexes :

